La CDVR	<u> Ren action : un espace de dialogue</u>	e, un travail	<u>de vérité</u>
et de	justice et une réconciliation vraie	pour oser la	paix

Prof SERY BAILLY

Commissaire CDVR

Il est normal que nos compatriotes s'interrogent sur l'action de la CDVR, c'est-à-dire sur sa démarche et sur la vitesse à laquelle elle évolue pour s'acquitter de sa tâche. Il n'est pas rare d'entendre certaines personnes dire « votre affaire-là », ce qui ferait croire que quelqu'un pourrait se dérober à cette mission. Mais on comprend bien que la préoccupation est à la mesure des traumatismes dont ils voudraient sortir au plus vite. Elle traduit à la fois la détresse et l'espoir que la confiance ne sera pas déçue.

L'ordonnance par laquelle le chef de l'Etat institue la CDVR décline les tâches qu'elle a à accomplir et lui demande (article 24), à la fin de ses travaux, de soumettre un rapport avec des recommandations.

Nos compatriotes se soucient aussi de la durée du mandat qui est de deux ans (article 2). C'est comme s'ils étaient pessimistes devant l'immensité de la tâche. Ce mandat ne doit pas être une source d'angoisse dès lors que nous convenons qu'il s'agit d'un processus et que ce qui est sollicité ce n'est pas le scepticisme mais l'engagement et la foi en l'avenir de notre pays.

Quand nous serons parvenus à ce terme, quel qu'il soit, même dans l'hypothèse la plus favorable, le travail de réconciliation devra se poursuivre et s'enraciner dans la conscience de nos compatriotes et de tous ceux qui vivent sur le sol ivoirien. De là résulte l'intérêt du projet qui nous réunit et qui est le fruit d'une heureuse collaboration de la fondation HB et du Rotary Abidjan Akwaba : l'école de la paix.

Mais d'ici là, chaque occasion qui se présente doit être saisie pour faire avancer ensemble la cause de la réconciliation. La CDVR se réjouit donc d'être associée à ce forum intitulé **La paix est possible**. Pour dire comment elle peut contribuer à transformer cette possibilité en réalité, nous poserons quelques questions et apporterons des réponses qui, nous l'espérons, vous permettront de comprendre l'action de la CDVR et de la soutenir. En quoi donc la CDVR est-elle un espace de dialogue, son

travail fondé sur la vérité et la justice ? En quoi consiste enfin le contenu d'une réconciliation vraie ?

I. <u>UN ESPACE DE DIALOGUE</u>

Les commissions vérité et réconciliation qui ont précédé la CDVR ont dû passer par le dialogue pour accéder à la vérité mais la commission ivoirienne a tenu à le marquer explicitement, sans doute pour renvoyer à une partie de l'histoire du pays. Le dialogue est une pierre d'angle dès lors que le processus, comme aime à le dire le président Charles Konan Banny, est inclusif et participatif. Il s'agit d'une instance de la compréhension et de l'adhésion dont nous pouvons examiner les modalités et les acteurs. Comment peut-il en être autrement quand on sait que le dialogue peut faire « ce que les tribunaux ne font pas ou font mal » (L. Huyse, *Tout passe sauf le passé*, AWEPA, 2009, p. ?)

• Les Modalités :

Il s'agit de s'accorder sur l'objet (ordre du jour, priorités) dès lors que chacun vient avec son vécu et ses ressentiments. Il s'agit également de s'entendre sur la manière de procéder. Avec une crise comme celle dont nous nous efforçons de sortir, on attend des paroles d'apaisement et de réconfort. On se doit d'éviter d'humilier l'autre et de reconnaitre l'égalité en droit de tous les interlocuteurs. Le dialogue paraît facile mais chacun voit qu'il n'est pas aisé de faire montre de patience, de mesure, d'objectivité, c'est-à-dire d'écarter les idées préconçues et les préjugés.

Pour parvenir à ces conditions psychologiques et intellectuelles idéales, il importe de penser à ce que Luc Huyse dit à propos de la responsabilité en la considérant comme un « monstre polycéphale » (38) Si je suis gardien de mon frère, mes prétentions à l'innocence doivent être modérées pour faciliter l'humilité que la réconciliation exige.

• Les Acteurs :

Il s'agit de ceux qu'il faut rencontrer et faire agir et que la CDVR s'est efforcée de rencontrer. Je ne saurais parler des discussions que le comité exécutif de la CDVR a eues avec différentes personnalités, notamment le chef de l'Etat et certains doyens de la politique ivoirienne, par courtoisie et parce que mon statut ne me permettait pas d'y prendre part.

Les premiers acteurs sollicités sont les ancêtres et la terre. On peut être sceptique devant le rituel de purification et de pardon. Ce n'est pas une procédure obsolète ni du simple folklore. Elle ne concerne pas que les Ivoiriens. Dans son dernier livre qui évoque la guerre du Biafra, Chinua Achebe parle de la déesse Ani qui a été désacralisée par le sang versé, il dit même qu'elle a été saignée à mort (*There was a country*, Penguin Press, 2012; p. 227). En vérité, il s'agit d'un dialogue avec soimême (individus et communautés entières) et avec nos consciences respectives qui sont interpellées par divers symboles (œufs, plantes, piment, huile rouge, animal émissaire). La contrition et l'humilité qui en résultent, si elles sont sincères, peuvent être investies dans d'autres secteurs d'activité. Si la terre est notre mère commune, la logique patriarcale du « fadenya » ou de la patrie étant mise de côté, la tendresse sollicitée est de nature à nous rapprocher.

Les quatre grands groupes sociaux à impliquer dans le dialogue sont alors les femmes et les jeunes mais aussi et surtout les chefs traditionnels et religieux. La CDVR en a tenu compte dans la constitution des commissions locales qui sont au nombre de 37. Le dialogue est leur principale mission car elles jouissent d'une proximité que la commission centrale n'a pas afin d'entendre les problèmes et attentes des populations. Pour faciliter ce dialogue, il était important de s'assurer que les différentes couches de la société soient représentées pour faire

entendre leur voix : religieux chrétiens et musulmans, chefs traditionnels, société civile, jeune, femme et communauté étrangère.

Nul n'est naïf pour croire que la crise a épargné les groupes sociaux et les institutions. Il s'agit de capitaliser sur les valeurs qui les fondent et l'idéal qu'ils prétendent incarner ou ambitionnent de réaliser.

Pour superviser ces commissions locales des commissaires centraux ont été désignés pour les zones ouest-nord (Cheick Boikary Fofana), centre-ouest (Pt Banny), centre et est (Mgr Ahouana), sud (Awoula Tanoé), Abidjan (Mme O. Kouamé). Si on n'est pas informé des dispositions prises à ce niveau et qui diffèrent de celles de l'ordonnance, cela pourrait susciter des malentendus car on ne saurait pas à qui s'adresser et cela pourrait créer des frustrations.

Pour choisir les membres de ces commissions locales, les choses n'ont été pas toujours faciles, les informations étant parfois insuffisantes pour assurer une authentique représentativité et obtenir la diversité désirée ainsi que l'équilibre souhaité entre autorité morale et compétence. Il faudra ensuite procéder à la formation et espérer que les personnes choisies travaillent en harmonie.

La grande consultation nationale engagée constitue une autre instance de dialogue. La typologie des violations des droits de l'homme attendue suppose qu'on l'explique aux victimes car pour elles chaque souffrance mérite respect de sa singularité. Il importe aussi qu'on prenne l'avis de nos concitoyens en ce qui concerne par exemple la période sur laquelle les enquêtes doivent porter.

La commission heuristique chargée de rechercher les causes profondes de la crise ivoirienne et que j'ai l'honneur de diriger est un lieu par excellence de dialogue. C'est par le dialogue, puisqu'on a reproché au forum de 2001 d'avoir juxtaposé des monologues, que nous pourrons parvenir à un consensus sur les causes. De là les rencontres scientifiques envisagées. Cela ne va pas sans problème. Les participants

qui restent dans un esprit d'affrontement continuent d'être fascinées par les causes qui, exclusivement, légitiment leur action ou réaction. Or il faut un minimum de hauteur et de distance pour rechercher ensemble les causes secondes. Pourtant il est nécessaire d'écouter tout le monde car il y a toujours une fonction cathartique à assumer. Les souscommissions créées visent le même principe d'ouverture et de collaboration (foncier; citoyenneté et démocratie; sécurité et justice; communication; genre; éducation, formation, jeunesse; pauvreté).

Divers autres groupes sont impliqués dans l'espace de dialogue que constitue la CDVR. Au nombre de ceux-ci, on peut citer le corps préfectoral avec lequel une convention a été signée, différentes composantes des sociétés politique et civile, surtout dans les moments de tension nationale, des associations de chefs traditionnels et religieux, de femmes et de jeunes, de cadres des régions du pays. Même les visites de compassion et d'installation des commissions locales sont des occasions pour prendre le pouls du terrain et la mesure des besoins concrets des populations dont la prise en compte les dispose favorablement envers la réconciliation.

En attendant que les commissions soient mises en place et fonctionnelles elles ont été suppléés par de plateformes de la société civile dans les régions et qui ont servi d'interface pour la CDVR.

Une des conditions de succès du dialogue est qu'il serve à faire émerger la vérité et palier les limites de la justice punitive.

II. VERITE ET JUSTICE

La vérité suscite des doutes car elle paraît dangereuse, difficile à établir dans sa totalité étant donné le rapport de force du moment, et est perçue comme un prétexte pour clouer ses adversaires au pilori ou régler des comptes. Il ne s'agit pas d'exposer de manière inconsidérée les détenteurs de la vérité. Celle-ci a une nature double et requiert des modalités qui rassurent et pour lesquelles deux triptyques sont à

considérer : vérité-justice-reconstruction d'une part et vérité-justice-réparation d'autre part.

• Nature de la vérité :

La vérité se rapporte à des faits immédiats (ce qui s'est passé) et à des causes qui incluent les mobiles et des facteurs plus difficiles à saisir. La formule de Huyse constitue une bonne illustration qui parle d'« amener la paix dans la tête et dans le cœur de celui qui a été confronté au malheur. » (218). Il est possible d'ajouter « par la tête » (l'approche froide et rationnelle) et « par le cœur » (l'approche généreuse). Par ailleurs, si Régis Debray différencie mobiles et moteurs (*Le feu sacré*), P. Macherey a distingué depuis 1967 causes et conditions (*Pour une théorie de la production littéraire*)

Cette distinction permet d'éviter ce que Huyse appelle « excès d'évocation » et « déficit de réflexion » (181). L'un enferme dans la prison des ressentiments, le contraire de l'autre encourage la reconstruction du lien social et de la nation par la prise de conscience des contraintes communes. Les causes immédiates divisent (prolongement de la guerre par des mots même si c'est dans une confrontation nécessaire), les conditions, en se rapportant à l'ensemble, peuvent être source de solidarité et d'ambition partagée.

Alors conclura Huyse : « Une bonne confrontation avec le passé prévient les nouveaux conflits » (215). Mais qu'est-ce donc qu'une bonne confrontation ? Ceci pose la question des exigences et des modalités, en commençant par le premier triptyque.

• Vérité-justice et reconstruction

Il y a ici des exigences et des modalités qu'on peut évoquer sans insister dès lors que la Commission Enquêtes et auditions, dirigée par Maître Goffri-Kouamé Kra, se prépare à engager ses activités sur le terrain.

La vérité et la justice demandent de la flexibilité pour s'adapter aux situations et surtout à la spécificité des victimes (femmes violées ou enfants), du courage pour dire ou pour supporter ce qu'on va entendre ou voir, de la patience, de l'empathie et de la générosité pour offrir une écoute égale pour tous, et enfin d'être proche du terrain.

Comment alors accéder à la vérité? La Commission chargée des enquêtes a déjà procédé au recrutement de 300 enquêteurs expérimentés dont il faudra parfaire la formation et qui sont à répartir sur toute l'étendue du territoire. Leur rôle est d'aider la Commission à regarder et rechercher dans la bonne direction, à entendre toutes les victimes qui souhaitent s'exprimer, avec l'aide des centres d'écoute prévus pour être 38 au total et des commissions locales. Des modalités pratiques seront prévues pour assurer la sécurité et le confort des victimes, surtout de celles qui sont particulières comme les femmes et les enfants. Un séminaire a déjà eu lieu pour la restitution des résultats des missions de prospection.

Deux objectifs principaux, entre autres, sont poursuivis ici. Il s'agit de se libérer par la vérité pour restaurer la dignité de la victime mais aussi la réhabilitation morale du coupable. Il s'agit également, par l'aveu et le pardon, de reconstruire le lien brisé par l'acte de violence. Tout cela ne peut être obtenu par la seule justice punitive. Cette dernière aspire à tracer « une ligne nette entre le bien et le mal » (Huyse, 75) mais comment cela se peut-il quand l'Etat est frappé d'incapacité dans certaines de ses fonctions régaliennes et la classe politique interpellée dans son ensemble ou la politique récusée en tant qu'activité immorale ?

• Vérité-Justice-Réparations

A ce niveau, la réflexion est en cours dans le cadre de la Commission Réparation et réhabilitation que dirige le Ministre Abdoulaye Koné. Quelques principes peuvent cependant être énoncés. Les victimes sont diverses, partant des collectivités aux entreprises et aux individus.

La vérité sur les préjudices subis est importante et les vérifications nécessaires seront sans doute faites.

On peut attendre de la Commission qu'elle ne fasse pas de discriminations entre les victimes car cela pourrait reconduire les ressentiments et faire perdurer la crise dans les cœurs.

Sous réserve de ce qui sera proposé par la Commission après ses enquêtes et ses évaluations, on peut convenir qu'une personne humaine n'a pas de prix et que les moyens de l'Etat ont une limite dont nous avons tous conscience. L'apport extérieur pourrait aider à limiter les frustrations, mais nous ne devons pas entretenir des illusions sur les montants des réparations et sur les modalités de paiement qui pourraient s'étaler dans le temps. Le but de l'action n'est pas l'enrichissement mais l'apaisement qui lui aussi suppose qu'on ne se situe pas en deçà d'un seuil à définir.

En définitive, ce que nous voulons obtenir par le dialogue, la vérité, la justice et les réparations, c'est une réconciliation vraie pour une paix durable.

III. PERSPECTIVES: RECONCILIATION VRAIE ET PAIX

La réconciliation vraie est celle qui aura rendu à tous et à chacun sa capacité historique, s'effectuera autour de valeurs qui assurent sa pérennité et peuvent porter notre société durablement, qui rétablira notre pays dans ses justes relations avec la sous-région. Elle ne supprime pas toute possibilité de contradiction mais rend disponibles les moyens de la gérer et de la dépasser au niveau psychologique et institutionnel.

La réconciliation vraie, c'est celle qui aura réussi à transformer la souffrance en chance, le passé en capital pour l'avenir.

Que les recommandations soient pertinentes au bout des tous les efforts investis, mais aussi que notre société soit disposée à les discuter et se les approprier afin de les mettre en œuvre pour éviter que notre histoire ne se répète tragiquement.

Pour sa part la CDVR s'est dotée d'une Commission Mémorial dont l'objectif est d'établir le lien avec l'avenir. Qu'il s'agisse de documents écrits ou audio-visuels, produits par des experts nationaux et non nationaux, relevant de la CDVR ou non, de photos, d'objets symboliques, toutes ces œuvres devront nous permettre de ne pas oublier les horreurs commises ni les erreurs à éviter ni les résolutions prises en toute liberté et en toute sincérité pour assurer un avenir radieux à notre peuple. Elle pourra proposer un observatoire de la paix et de la réconciliation.

Les acteurs eux-mêmes, à quelque niveau qu'ils se situent seront une somme d'expérience disponible pour être mise à contribution, à l'intérieur comme à l'extérieur, comme nous avons eu à solliciter des Sud-africains, des Sierra-Léonais, des Ghanéens, des Sud-américains pour nous aider à concevoir notre projet et à le mettre en pratique.

CONCLUSION

Dans un discours bref, un record mondial de brièveté peut-être, Lincoln a dit qu'il a placé le drapeau américain sur son mât et que c'est au peuple américain de l'y maintenir. C'est toute la problématique du suivi et de la continuité.

Ensemble hissons le drapeau national et maintenons le à bonne hauteur. La tâche de la CDVR est délicate et complexe. Il nous revient à nous tous de créer les conditions de son succès.